

LE JOUR, 1949
12 AVRIL 1949

POLITIQUE INTÉRIEURE : L'ACCESSOIRE ET L'ESSENTIEL

Les circonstances commandent au peuple libanais de subordonner en tout l'accessoire à l'essentiel.

Le Liban, en tant que peuple, est en parfait équilibre si son gouvernement ne l'est pas toujours. En tant que nation il restera, quoi qu'il arrive chez les autres, un pays de minorités associées.

Le Liban a de vastes possibilités sur le chemin heureux de la prospérité dans l'ordre. Il se nourrit assez de sciences morales et politiques pour savoir comment on donne confiance à ceux que l'inquiétude travaille et comment on redresse ce qui va de travers.

Nous avons nous-mêmes, ici bien des fois, dit à haute voix ce qui nous paraissait utile ou nécessaire. On connaît assez la liberté de nos vues et la vivacité de nos réactions. Ce qui s'impose maintenant et qui viendra, c'est un gouvernement remanié de telle sorte que quelques hommes y représentent de façon décisive quelques principes salutaires et quelques actes en puissance.

Au Liban, aucune improvisation n'a jamais rien valu et ne vaudra jamais rien. Le compromis permanent qui est à la base de notre existence politique est bien trop précieux pour que nous y touchions. Nous avons montré cent fois que la réforme fondamentale qu'il nous faut doit être "intellectuelle et morale" pour employer le langage de M. Renan. Sauf exception, ce ne sont pas nos lois qui sont mauvaises ; c'est notre façon de nous comporter devant la loi. C'est une question de discipline et d'exemple qui se pose à l'état aigu. On peut prendre valablement comparaison sur la loi divine elle-même qui est moins respectée en un temps qu'en un autre.

Le Liban est un pays qui doit plus qu'à aucun moment de son histoire regarder du côté de la Suisse, et s'inspirer de ce qui s'y fait. Nous avons besoin d'entretenir chez nous ce qui fait l'harmonie fondamentale du peuple suisse : mœurs simples, caractère fortement trempé, équité envers l'adversaire politique, ordre et probité dans l'administration, indépendance et rigueur dans la justice, unité du pays devant le péril extérieur : autant de règles élémentaires, autant de vertus.

Le moment est indiqué pour un effort majeur. Nous croyons à l'opportunité d'un gouvernement moralement élargi, qui ne se réclame pas des partis et des clans mais du service supérieur de la nation. Quatre ou cinq hommes seulement modifieraient sensiblement le paysage et y mettraient, sans équivoque, l'élément d'apaisement qu'il nous faut.

Nous attendons beaucoup d'une entreprise où le civisme doit jouer un rôle prépondérant. Il suffirait de peu de jours pour la réaliser. Nous sommes tout prêts à l'appuyer vigoureusement si elle exclut vraiment les arrière-pensées et ces chétives considérations de clientèle et de personne qui ont fait tant de tort à la marche des affaires publiques et au bon renom de l'Etat.